

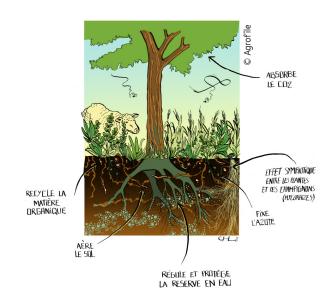
L'agroforesterie un allié pour la productivité et l'adaptation au dérèglement climatique

Dans le cadre du Concours Général Agricole, Agrof'Île, la Chambre d'agriculture de Région Île-de-France et leurs partenaires organisent un concours local pour valoriser les démarches d'agriculteurs favorables à l'arbre champêtre et qui contribuent ainsi à la préservation des paysages et des écosystèmes.

L'Île-de-France est caractérisée par une mosaïque de plaines cultivées et de massifs boisés bien dissociés. Arbres et champs semblent appartenir à deux mondes différents.

Pourtant, le temps où les arbres d'alignements fournissaient aux paysans bois, fruits, fourrages, etc., n'est pas si éloigné, et aux vues des perspectives d'évolution climatique, l'arbre pourrait bien être « la solution » pour un meilleur maintien des conditions de production agricole.

Conscients des multiples services que les arbres peuvent leur prodiguer, des agriculteurs franciliens de plus en plus nombreux travaillent à consolider la trame arborée sur leurs fermes. Ils font évoluer le paysage francilien, à mesure qu'ils renforcent la place de l'arbre dans les agrosystèmes.



Qui est éligible ?

Les agriculteurs ayant un projet situés dans les Yvelines ou le Val d'Oise.

Quels projets?

Les parcelles d'au moins un hectare relevant de l'agroforesterie (alignements intraparcellaires, pré-verger, haies, verger-maraîcher, etc.), dont l'implantation est antérieure à mars 2018.

Comment se déroule le concours ?

- Jusqu'au 15 mai : inscription des agriculteurs
- **Printemps 2021 :** visite des parcelles par un jury local composé d'experts (agroforesterie, agronomie, écologie, ...) et désignation d'un lauréat local.
- Février 2022 : présentation du lauréat local au jury national et remise des prix aux agriculteurs lauréats au Salon International de l'Agriculture

Comment s'inscrire au concours ? Comment sont évalués les projets ? Toutes les explications en vidéo : Inscription: https://youtu.be/Kv6LVV7g2vc Evaluation: https://youtu.be/2NzSUL4oe88

Co-organisateurs locaux:

Valentin Verret, AGROF'ÎLE

valentin@agrofile.fr 06 78 36 25 79

François QUAGNEAUX, Chambre d'agriculture de

Région Ile-de-France

francois.quagneaux@idf.chambagri.fr 06.86.56.72.26

En partenariat avec







Organisé avec l'appui de :







www.concours-general-agricole.fr

Les atouts de l'AGROFORESTERIE

En bordures ou au cœur des parcelles / en grandes culture maraîchage, élevage, arboriculture ou viticulture

Productions:

En captant plus de rayons du soleil, les associations étagées arbrescultures optimisent la photosynthèse et produisent jusqu'à 40% de biomasse de plus que les mêmes cultures assolées en pur (INRAE). La culture intercalaire assure un revenu annuel, alors que les arbres et arbustes constituent un capital de valeurs sur le plus long terme : fruits, bois-énergie, bois d'œuvre, ...

Les effets de compétition (ombrage, nutriment, eau) existent mais peuvent être maitrisés en faisant les bons choix d'agencement spatial, d'essences (adaptées aux besoins de l'agriculteur, au sol et au climat) ou encore en pratiquant le cernage racinaire, la taille et l'élagage, etc. Pour les éleveurs, le bien-être des animaux protégés du vent ou du soleil et nourris aux fruits et fourrage ligneux est gage d'une meilleure santé, fertilité et productivité.

Services environnementaux, production, qualité des paysages

- **Protège la ressource en eau** : dérive des produits phytosanitaires réduite, ruissellement et érosion ralentis, meilleure infiltration des eaux de surface. Les arbres absorbent par les racines les nitrates et autres nutriments autrement lessivés en profondeur sous les cultures. Ces éléments nutritifs remontent dans les feuilles et les fruits, puis chutent à la surface du sol, pour être intégrés à l'humus.

-atténue les effets des changements climatiques.

Les arbres et les sols vivants stockent durablement du carbone (1851 kg de CO2 stockés pour 1000 kg de bois produit par l'arbre) Par un effet brise-vent et d'ombrage, les arbres tamponnent les extrêmes climatiques, et réduisent les risques de verse et d'échaudage des cultures et protègent les animaux.

-Protège la fertilité des sols. 40% de la biomasse d'un arbre retourne chaque année au sol. La fertilité du sol et son activité biologique sont ainsi stimulées. Les racines récupèrent en profondeur une partie des éléments fertilisants qui sont remis en surface à la chute des feuilles.

-Favorise la biodiversité. Les sols vivants, les strates herbacées, arbustives et arborées contribuent directement aux trames vertes et jouent le rôle de corridors écologiques. Elles accueillent, nourrissent et protègent la faune sauvage, et notamment de nombreux auxiliaires de cultures (insectes, oiseaux, chauve-souris). La résilience de la parcelle agroforestière conduite en bas niveaux d'intrants est améliorée.

En Île-de-France, les consommateurs et artisans transformateurs recherchent des produits frais et locaux, issus d'une agriculture favorable à l'environnement. Planter des arbres et favoriser des sols vivants dans sa ferme c'est à la fois répondre à cette demande sociétale et trouver des poissibilités de diversification (fruits frais et à coques, miel, produits carnés responsables, houblon, etc.). Des aides existent : contact@agrofile.fr – 06 78 36 25 79 sixtine.lerasle@idf.chambagri.fr – 01 39 23 42 26